

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Février 2022



Nouvelle indemnité pour les enseignant·es stagiaires

Les enseignant·es stagiaires sauf les agrégé·es recevront à partir du 1^{er} septembre 2022 une prime de 1 200 € pour leur année de stage.

Voir le [décret du 8 janvier 2022](#) et l'[arrêté](#).

Prime d'attractivité

A partir du 1^{er} février 2022, une nouvelle prime d'attractivité sera versée en plus de celle déjà attribuée depuis 2021. Elle concerne les enseignant·es payé·es selon l'échelle de rémunération de MA1 et MA2 jusqu'au 8^e échelon et s'élèvera à 400 €.

Pour les professeur·es des écoles, certifié·es, PLP, PEPS, AE, agrégé·es, cette prime dégressive sera allouée entre les 2^e et 9^e échelons.

Cette prime est versée mensuellement.

Voir le [montant de cette prime sur le site du Sundep-Solidaires Paris](#)

Congé maladie et grossesse

Les enseignantes qui sont en congé maladie alors qu'elles ont déclaré leur situation de grossesse auprès du rectorat ne seront pas assujetties au jour de carence.

N'hésitez pas à le rappeler aux services gestionnaires du rectorat.

Voir le [texte applicable](#) et des [explications supplémentaires](#).

CSE et réunion en visioconférence

Le principe est la tenue de réunions du CSE (comité social et économique) en présentiel. Toutefois, l'employeur·e peut recourir à la visioconférence sans accord préalable des élu·es du CSE pour 3 réunions plénières maximum par année civile ; les élu·es ne peuvent pas s'y opposer. En revanche, ce maximum peut être dépassé si employeur·e et élu·es sont d'accord ; cet accord peut prendre de nombreuses formes : un accord entre secrétaire et président·e lors de la préparation de l'ordre du jour, un vote d'une résolution en réunion plénière ou une clause du règlement intérieur du comité.

Voir les [articles L. 2315-4](#) et [L. 2316-16](#) du code du travail.

SUNDEP-Solidaires Paris – siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS

adresse postale : Bourse du Travail 3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS

Tél. : 01 44 84 51 29 - E mail : sundep.paris@gmail.com

Site web national : <http://www.sundep.org/> - Site académique : <https://www.sundep.paris.org>